STAGE - AVOCAT - 4 POSTES

Mission

Les missions des stagiaires :

Préparation des réquisitions écrites devant la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Versailles. L'élève-avocat, sous la direction de l'un des magistrats du parquet général, prépare les réquisitions écrites devant être produites devant la chambre de l'instruction à l'occasion des recours contre les décisions rendues par les juges d'instruction et les JLD, prioritairement en matière de détention et accessoirement sur le fond, et à l'occasion des autres procédures dont peut être saisie cette juridiction. Assister à un procès à la Cour d'assises des Yvelines (y compris au délibéré)

Missions occasionnelles :

En fonction de l'actualité de la cour et des centres d'intérêt de l'élève-avocat concerné :

préparation et aide au magistrat du parquet général dans certains dossiers d’une particulière complexité, en matière correctionnelle ou criminelle,
réalisation de recherches et études sur certains sujets.

DURÉE(S) :	6 mois.
DATE LIMITE DE RÉPONSE :	30 décembre 2026

Pré-requis

Les quatre postes proposés requièrent :
un intérêt affirmé pour la procédure pénale et le droit pénal,
de très bonnes qualités rédactionnelles.
de l’assiduité et de la disponibilité,
une faculté de travailler en collaboration avec un magistrat-tuteur ou de manière autonome.

NOM DE L'ORGANISME :	COUR D'APPEL DE VERSAILLES
ADRESSE :	

Informations complémentaires

Consultez l'offre détaillée en pièce jointe.